

# BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU CANADA

## LIGNES DIRECTRICES

### PLAN D'ACTION AXÉ SUR LES RÉSULTATS 2007-2010

#### MISE EN ŒUVRE DE L'ARTICLE 41 DE LA *LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES*

En vertu du Cadre de responsabilisation adopté par le Cabinet en 1994 pour la mise en œuvre des articles 41 et 42 de la *Loi sur les langues officielles*, votre institution est tenue de soumettre un plan d'action annuel ou pluriannuel au ministère du Patrimoine canadien. Ce plan doit résulter de consultations avec les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) de façon à tenir compte de leurs priorités, dans le contexte du mandat de votre institution. Il doit énoncer les activités prévues en fonction des résultats visés.

Les activités doivent être regroupées sous les catégories suivantes : **sensibilisation** des employés et de la haute direction de votre institution à la dualité linguistique et aux priorités des CLOSM; **consultations** des CLOSM sur leurs priorités ou sur de nouvelles initiatives, politiques ou programmes de votre institution; **communications** avec les CLOSM au sujet des programmes et services de votre institution; **coordination et liaison** avec d'autres instances gouvernementales (fédérales, provinciales ou municipales); **financement et prestation de programmes** aux CLOSM; et **reddition de comptes**.

Votre plan d'action doit inclure des renseignements généraux sur votre institution, la période visée par le plan, un plan d'action détaillé (activités prévues et indicateurs de résultats), une liste de distribution, de même qu'un sommaire (deux pages) de la contribution prévue de votre institution à l'atteinte des résultats visés.

# BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU CANADA

## Renseignements généraux et période couverte

Institution fédérale : Adresse : Site Web :	Banque de développement du Canada 5, Place Ville Marie Montréal (Québec) H3B 5E7 <a href="http://www.bdc.ca">www.bdc.ca</a>
Ministre responsable :	L'honorable Maxime Bernier Ministre de l'Industrie
Haut(s) fonctionnaire(s) responsable(s) de la mise en œuvre de la Partie VII de la LLO (ex.: sous-ministre adjoint, champion des langues officielles) :	M. Jean-René Halde Président et chef de la direction M <sup>me</sup> Mary Karamanos Première vice-présidente, Ressources humaines et championne des langues officielles
Mandat de l'institution fédérale (4 à 5 lignes) :	BDC est une institution financière qui appartient entièrement au gouvernement du Canada. Elle joue un rôle de chef de file en fournissant des services financiers, d'investissement et de consultation aux PME canadiennes, et accorde une attention particulière aux entreprises exportatrices et à celles des secteurs de la technologie.
Coordonnatrice nationale responsable de la mise en œuvre de l'article 41 : Titre exact : Adresse postale : Courriel :	Sarah Cavanagh Conseillère, Initiatives - Main-d'œuvre 5, Place Ville Marie, bureau 500 Montréal (Québec) H3B 5E7 <a href="mailto:sarah.cavanagh@bdc.ca">sarah.cavanagh@bdc.ca</a>
Coordonnateurs régionaux (s'il y a lieu) : Titres exacts : Adresses postales : Courriels :	Sans objet
Période couverte par le plan d'action :	2007-2010

# BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU CANADA

## Sommaire de la contribution prévue de l'institution à l'atteinte des résultats visés

Dans un **paragraphe d'introduction**, veuillez décrire comment, dans le cadre de votre mandat, vous allez contribuer à l'avancement des langues officielles au Canada en établissant des liens avec les résultats du Cadre horizontal de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats du gouvernement du Canada en matière de langues officielles. Ce Cadre présente huit résultats horizontaux (voir résultats ultimes en annexe).

Chaque institution fédérale est appelée à s'associer à un ou plusieurs résultats horizontaux, selon son mandat, afin de permettre ultérieurement au gouvernement du Canada de présenter un portrait global des résultats atteints par l'ensemble des institutions fédérales en matière de langues officielles.

### Mandat

BDC est une institution financière qui appartient entièrement au gouvernement du Canada. Elle joue un rôle de chef de file en fournissant des services financiers, d'investissement et de consultation aux PME canadiennes, et accorde une attention particulière aux entreprises exportatrices et à celles des secteurs de la technologie.

Forte de ses 60 années de succès comme banque des PME au Canada, BDC fournit des solutions répondant aux défis du monde des affaires d'aujourd'hui pour aider les PME à devenir les chefs de file de demain.

BDC offre ses services dans les deux langues officielles à l'échelle du pays par l'intermédiaire d'un réseau de plus de 90 succursales.

### Résumé

Sur le plan opérationnel, BDC est organisée en 21 secteurs et districts qui servent des marchés clés d'un bout à l'autre du pays. Ces 21 secteurs et districts comprennent plus de 90 succursales situées dans l'ensemble des provinces et territoires. Il est possible d'obtenir des renseignements sur les services de BDC et d'avoir accès à ces services en français et en anglais 13 heures par jour, cinq jours par semaine, en appelant au 1-888-INFO-BDC ou en s'adressant à la succursale virtuelle de BDC, qui est accessible à partir de son site Web ([www.bdc.ca](http://www.bdc.ca)). BDC est donc présente sous une forme ou une autre dans toutes les collectivités à l'échelle du pays, y compris les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM), en milieu urbain ou rural.

Tous les hauts dirigeants de BDC parlent français et anglais, ce qui a un effet de cascade sur la culture et les employés. Ceci aide à promouvoir la pleine reconnaissance et l'utilisation égale des deux langues officielles, non seulement dans les succursales de BDC, mais aussi dans toutes les collectivités à l'échelle du pays où celle-ci est présente.

# BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU CANADA

Afin de mieux évaluer les besoins des CLOSM et la contribution de BDC à leur épanouissement, BDC amorce et participe à des consultations formelles et informelles d'envergure nationale, régionale ou locale. Les employés des succursales de BDC ont aussi eu l'occasion de discuter des besoins des CLOSM dans le cadre de leurs activités courantes de développement des affaires. L'adhésion et la participation des membres du personnel à des associations et à d'autres groupes des CLOSM favorisent également l'établissement de liens durables avec leurs représentants.

**Sommaire (maximum de 2 pages) des principales activités prévues en fonction des résultats visés selon les catégories d'intervention suivantes :**

## **Sensibilisation**

BDC continuera de promouvoir la compréhension des langues officielles tant auprès de ses leaders que de ses employés et de les y sensibiliser. Des exposés continueront d'être présentés aux leaders dans le but d'accroître leur compréhension de la *Loi sur les langues officielles*, de les y sensibiliser davantage et de clarifier leurs obligations en la matière. Des articles continueront d'être publiés dans le bulletin de BDC pour tenir les employés et les leaders informés de tout ce qui touche à la *Loi sur les langues officielles* et des obligations de BDC. Un feuillet d'information sur les langues officielles, indiquant les obligations de BDC en tant que société d'État, les succursales désignées bilingues et ce que cela signifie pour les employés, sera inséré dans la pochette de bienvenue remise à toutes les nouvelles recrues. La formation linguistique demeure par ailleurs une priorité, et les gestionnaires continueront d'encourager leurs employés à perfectionner leurs capacités langagières, surtout dans nos succursales désignées bilingues.

## **Consultations**

BDC poursuivra les consultations ciblées auprès des communautés francophones hors Québec et de la communauté anglophone québécoise.

## **Communications**

Dans le cadre de sa stratégie de publicité verticale, BDC continuera de faire paraître des annonces dans les médias de langue officielle minoritaire à l'échelle du pays en mettant l'accent sur les périodiques/médias professionnels. BDC publie en outre tous les avis de poste vacant en anglais et en français, aussi bien dans les endroits désignés bilingues que dans ceux qui ne le sont pas, et ce, partout au Canada.

## **Coordination et liaison**

Notre championne, qui fait partie de la haute direction, continuera de participer à l'assemblée annuelle des champions des langues officielles. La coordonnatrice nationale de BDC participera régulièrement aux réunions portant sur les langues officielles; elle travaille en outre en étroite collaboration avec la haute direction et les directeurs de succursale.

# BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU CANADA

## Financement et prestation de programmes

BDC contribue à l'application de la partie VII de la *Loi sur les langues officielles* en s'acquittant de son mandat, qui consiste à offrir aux PME des services financiers souples, des services de consultation abordables et du capital de risque. BDC répond aux besoins des entrepreneurs à chacune des étapes du développement de leur entreprise.

## Reddition de comptes

Le réseau des succursales de BDC continue de mener, de concert avec les CLOSM, des initiatives ayant une portée locale et provinciale. Comme ces initiatives sont le résultat des activités du personnel de BDC dans le domaine du développement des affaires, les employés continueront de rencontrer des représentants des CLOSM en participant à leurs regroupements par le biais des consultations formelles et informelles organisées par BDC et d'autres organismes. BDC continuera de négocier des prêts, et BDC Consultation de fournir des services aux CLOSM. Les employés locaux continueront d'être à l'affût des possibilités de collaboration et de partenariat susceptibles de contribuer à l'essor et à la reconnaissance du français et de l'anglais à l'échelle du pays. Le service des Ressources humaines de BDC est chargé de coordonner l'application de la partie VII de la *Loi sur les langues officielles*. Le personnel opérationnel de plus de 90 succursales en assure l'application sous la direction des 21 vice-présidents et directeurs de secteur ou de district. Cette stratégie reflète la structure organisationnelle de BDC et ses mécanismes de reddition de comptes. BDC intègre à ses activités courantes l'application de la partie VII de la *Loi sur les langues officielles*, afin de promouvoir les deux langues officielles du Canada dans le cadre de son mandat et de ses priorités organisationnelles. En développant ses affaires, en adhérant à des associations, en établissant des partenariats et en fournissant des services de financement et de consultation, BDC est très présente partout au Canada auprès des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

# BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU CANADA

## Plan d'action détaillé

### A. SENSIBILISATION (activités internes)

[Activités de formation, d'information, d'orientation, de sensibilisation, de communication, etc., menées à l'interne dans le but de sensibiliser les employés et/ou la haute direction de l'institution fédérale à la dualité linguistique et aux priorités des CLOSM; contrats de rendement des cadres supérieurs et programmes de reconnaissance; prise en compte du point de vue des CLOSM dans les recherches, les études et les enquêtes effectuées à l'interne].

#### Résultat visé :

Introduction d'un changement durable dans la culture organisationnelle de l'institution fédérale; tous les employés et les cadres connaissent et comprennent leurs responsabilités à l'égard de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* et des CLOSM.

Activités prévues en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants prévus	Indicateurs de mesure du résultat visé
<ul style="list-style-type: none"> <li>§ Continuer de présenter des exposés aux leaders sur les obligations de BDC en ce qui a trait à la <i>Loi sur les langues officielles</i>. Les leaders, à leur tour, communiqueront cette information à leurs subalternes</li> <li>§ Continuer de publier des articles sur les langues officielles dans le bulletin de BDC pour tenir les employés informés et pour améliorer la connaissance que les employés et les leaders ont de la <i>Loi sur les langues officielles</i> et des obligations de BDC</li> <li>§ Les leaders continueront d'encourager les employés à perfectionner leurs capacités langagières, surtout dans les endroits désignés bilingues aux fins du service au public</li> <li>§ Développer un centre de ressources sur les langues officielles dans l'intranet de BDC pour tenir les employés informés et soutenir la direction dans l'application quotidienne de la LLO</li> <li>§ Remettre aux nouvelles recrues et aux nouveaux leaders un feuillet d'information sur les langues officielles et sur nos obligations en tant que société d'État</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>§ Les employés et les leaders sont sensibilisés à l'importance de la promotion du caractère bilingue du Canada</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>§ Nombre de séances présentées aux leaders et aux employés</li> <li>§ Taux de satisfaction des employés, selon un sondage interne en ligne annuel</li> <li>§ Augmentation des employés bilingues pouvant être affectés aux endroits désignés bilingues</li> <li>§ Sensibilisation et satisfaction accrues des employés, mesurées au moyen d'un sondage interne en ligne</li> <li>§ Sensibilisation et satisfaction accrues des employés, mesurées au moyen d'un sondage interne en ligne</li> </ul>

# BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU CANADA

## Plan d'action détaillé

### B. CONSULTATIONS (Partage d'idées et d'information avec les CLOSM)

[Activités (ex.: comités, discussions, réunions) par lesquelles l'institution fédérale consulte les CLOSM et échange ou dialogue avec elles pour cerner leurs besoins et leurs priorités ou pour comprendre les incidences possibles sur leur développement; activités (ex.: tables rondes, groupes de travail) pour explorer les possibilités de collaboration dans le cadre du mandat actuel de l'institution fédérale ou dans le cadre de l'élaboration d'un nouveau programme ou d'une nouvelle politique; participation à des consultations des CLOSM coordonnées par d'autres instances gouvernementales; consultations des CLOSM par les bureaux régionaux pour connaître leurs préoccupations et leurs besoins.]

<b>Résultat visé :</b> Établissement de liens durables entre l'institution fédérale et les CLOSM; l'institution et les CLOSM comprennent leurs besoins et leurs mandats respectifs.		
<b>Activités prévues en vue d'atteindre le résultat visé</b>	<b>Extrants prévus</b>	<b>Indicateurs de mesure du résultat visé</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>§ Poursuivre les consultations ciblées auprès des communautés francophones hors Québec et de la communauté anglophone québécoise</li> <li>§ Encourager les leaders à prendre part au Comité des langues officielles dans leur région respective</li> <li>§ Maintenir notre participation et notre contribution aux « Lauriers de la PME »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>§ Rehausser l'image de BDC auprès des CLOSM partout au pays</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>§ Augmentation du nombre d'ententes de partenariat conclues avec les SADC et de rencontres avec les CLOSM</li> <li>§ Participation à des assemblées annuelles en vue de promouvoir les langues officielles</li> <li>§ Consacrer des ressources aux fins de la participation et de la contribution aux « Lauriers de la PME ».</li> </ul>

# BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU CANADA

## Plan d'action détaillé

### C. COMMUNICATIONS (Transmission d'information aux CLOSM)

[Activités de communications **externes** visant à informer les CLOSM des activités, des programmes et des politiques de l'institution fédérale et à promouvoir le caractère bilingue du Canada; inclusion des CLOSM dans toutes les listes d'information et de distribution; utilisation du site Web de l'institution fédérale pour communiquer avec les CLOSM.]

#### Résultat visé :

La culture des CLOSM reflète une compréhension étendue du mandat de l'institution fédérale; les CLOSM reçoivent de l'information pertinente et à jour au sujet des programmes et services (P&S) de l'institution fédérale.

Activités prévues en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants prévus	Indicateurs de mesure du résultat visé
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans le cadre de sa stratégie de publicité verticale, BDC continuera de faire paraître des annonces dans les médias de langue officielle minoritaire à l'échelle du pays en mettant l'accent sur les périodiques/médias professionnels</li> <li>• BDC continuera de publier tous les avis de poste vacant en anglais et en français, aussi bien dans les endroits désignés bilingues que dans ceux qui ne le sont pas, partout au Canada</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rehausser l'image de BDC auprès des CLOSM partout au pays</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>§ Intensification du rayonnement dans les communautés de langue officielle minoritaire</li> <li>§ Intensification du rayonnement dans les communautés de langue officielle minoritaire</li> </ul>

# BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU CANADA

## Plan d'action détaillé

### D. COORDINATION ET LIAISON (N'inclut pas le financement - Coordination à l'interne et liaison avec d'autres institutions gouvernementales)

[Activités de coordination (recherches, études, réunions, etc.) menées par l'institution fédérale elle-même avec d'autres institutions fédérales ou d'autres ordres de gouvernements; participation à des activités organisées par d'autres institutions fédérales, d'autres ordres de gouvernements, etc.; participation des champions des langues officielles, des coordonnateurs nationaux et régionaux, etc., à divers forums gouvernementaux.]

#### Résultat visé :

Collaboration avec de multiples partenaires pour favoriser le développement et l'épanouissement des CLOSM et partager les pratiques exemplaires.

Activités prévues en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants prévus	Indicateurs de mesure du résultat visé
<p>§ La championne de BDC, qui fait partie de la haute direction, continue de participer à l'assemblée annuelle des champions des langues officielles</p>	<p>§ Assurer la pleine intégration de la LLO</p>	<p>§ Amélioration de la compréhension et de la mise en œuvre de l'article 41 de la <i>Loi sur les langues officielles</i></p>
<p>§ La coordonnatrice nationale de BDC participe aux réunions portant sur les langues officielles et travaille en étroite collaboration avec la haute direction et les directeurs de succursale</p>	<p>§ Assurer la pleine intégration de la LLO</p>	<p>§ Amélioration de la compréhension et de la mise en œuvre de l'article 41 de la <i>Loi sur les langues officielles</i></p>

# BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU CANADA

## Plan d'action détaillé

### E. FINANCEMENT ET PRESTATION DE PROGRAMMES

[Mise en œuvre des programmes et prestation des services de l'institution fédérale; financement, seule ou en collaboration avec d'autres institutions fédérales, de projets des CLOSM; intégration des besoins des CLOSM à la prestation des programmes et services de l'institution fédérale.]

#### Résultat visé :

Les CLOSM font partie de la clientèle régulière de l'institution fédérale et ont un accès adéquat à ses programmes et services; les besoins des CLOSM (ex.: dispersion géographique, possibilités de développement) sont pris en compte.

#### Activités prévues en vue d'atteindre le résultat visé

#### Extrants prévus

#### Indicateurs de mesure du résultat visé

BDC contribue à l'application de la partie VII de la *Loi sur les langues officielles* en s'acquittant de son mandat, qui consiste à fournir des services financiers, d'investissement et de consultation aux PME canadiennes en accordant une attention particulière aux entreprises exportatrices et à celles des secteurs de la technologie.

# BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU CANADA

## Plan d'action détaillé

### F. REDDITION DE COMPTES

[Activités par lesquelles l'institution fédérale intègre son travail de mise en œuvre de l'article 41 de la LLO aux mécanismes ministériels de planification et de reddition de comptes (ex.: rapport sur les plans et priorités, rapport ministériel sur le rendement, plan d'affaires ministériel, bilan de réalisations pour la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO, etc.); évaluations et vérifications internes des programmes et des services; examen régulier des programmes et des services ainsi que des politiques par les cadres supérieurs de l'institution fédérale pour assurer la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO.]

#### Résultat visé :

Pleine intégration de l'article 41 de la LLO et de la perspective des CLOSM aux politiques, programmes et services de l'institution fédérale; la structure d'imputabilité, les évaluations internes, les examens de politiques permettent de déterminer comment mieux intégrer la perspective des CLOSM.

Activités prévues en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants prévus	Indicateurs de mesure du résultat visé
<p>§ Le réseau des succursales de BDC continue de mener, de concert avec les CLOSM, des initiatives ayant une portée locale et provinciale. Comme ces initiatives sont le résultat des activités du personnel de BDC dans le domaine du développement des affaires, les employés continueront de rencontrer des représentants des CLOSM en participant à leurs regroupements par le biais des consultations formelles et informelles organisées par BDC et d'autres organismes. BDC continuera de négocier des prêts, et BDC Consultation de fournir des services aux CLOSM, tandis que les employés locaux continueront d'être à l'affût des possibilités de collaboration et de partenariat susceptibles de contribuer à l'essor et à la reconnaissance du français et de l'anglais à l'échelle du pays.</p>		
<p>§ Le service des Ressources humaines de BDC est chargé de coordonner l'application de la partie VII de la <i>Loi sur les langues officielles</i>. Le personnel opérationnel de plus de 90 succursales en assure l'application sous la direction des 21 vice-présidents et directeurs de secteur ou de district. Cette stratégie reflète la structure organisationnelle de BDC et ses mécanismes de reddition de comptes.</p>		
<p>§ BDC intègre à ses activités courantes l'application de la partie VII de la <i>Loi sur les langues officielles</i>, afin de promouvoir les deux langues officielles du Canada dans le cadre de son mandat et de ses priorités organisationnelles. En développant ses affaires, en adhérant à des associations, en établissant des partenariats et en fournissant des services de financement et de consultation, BDC est très présente partout au Canada auprès des communautés de langue officielle en situation minoritaire.</p>		

# BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU CANADA

## Liste de distribution

- Comité permanent de la Chambre des communes sur les langues officielles
- Comité permanent du Sénat sur les langues officielles
- Commissaire aux langues officielles
- Groupes et organismes des CLOSM

**Adresse Web exacte du plan d'action de l'institution :**

<http://www.bdc.ca/fr/about/overview/mandate.htm?cookie%5Ftest=2>

---

Voir lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor sur l'affichage dans Internet  
([http://www.tbs-sct.gc.ca/communications/internet\\_e.asp](http://www.tbs-sct.gc.ca/communications/internet_e.asp))

## Annexe

Graphique des résultats - Liens entre les résultats directs, intermédiaires, ultimes et sociétaux